

Étaient présents : Mme Nathalie Brisebois, directrice  
Mme Sophie Gélinas, personnel de soutien  
M. André Gauvin, enseignant  
Mme Rachel Tremblay, enseignants  
Mme Isabelle Dubé, parent  
Mme Annie Doucet, parent  
Mme Catherine Parent, parent  
Mme Virginie Goupil, professionnelle  
Mme Geneviève Foucher, parent  
Mme Michelle Racicot, directrice adjointe  
Mme Josée Comeau, service de garde  
Mme Marie-Claire Robillard, parent  
M. Érick Sauvé, parent  
Mme Josianne Perreault, enseignante

Était absente : Mme Marie-Claire Robillard, parent (le 3 mai)  
Mme Rachel Tremblay, enseignante (le 16 mai)

Secrétaire : Mme Odette Lamarche

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 18h29.

**2. Vérification du quorum**

Le quorum est respecté.

**3. Adoption de l'ordre du jour du 3 mai 2016**

Madame Dubé fait la lecture de l'ordre du jour. On ajoute au point Varia :  
Nettoyage du Ruisseau Noir.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Rachel Tremblay,  
appuyée par madame Sophie Gélinas, d'adopter l'ordre du jour tel que  
modifié.

Adopté à l'unanimité.

**4. Parole au public**

Aucun public

**5. Approbation et suivi au procès-verbal de la réunion du 8 mars 2016.**

Les membres du C.E. prennent connaissance du procès-verbal.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Josée Comeau, appuyée par monsieur André Gauvin, d'approuver le procès-verbal du 8 mars 2016 tel que présenté.

En suivi, madame Brisebois, explique que lors de la dernière rencontre, elle avait demandé l'avis des membres concernant la diminution du nombre de représentants au conseil d'établissement. En raison de circonstances incontrôlables, cette demande est suspendue jusqu'à l'an prochain.

Suite à cette discussion, les membres parents se sont rencontrés afin de trouver une façon de faire connaître le conseil d'établissement. Ils aimeraient qu'un des leurs puisse être présent lors des rencontres de parents afin de présenter le c.é. Ils ont aussi pensé utiliser Mobyliis pour cela. L'an prochain, les rencontres de parents auront lieu avant l'assemblée générale pour les élections des membres du conseil d'établissement donc il serait possible que des parents fassent le tour des classes. Madame Dubé se dit prête à écrire des textes ou des vidéos pour la page Facebook de l'école.

Un processus de consultation sera mis en place l'an prochain par la direction dans le but de prendre une décision pour 2017-2018.

**6. Dénonciation d'intérêt****7. Clientèle 2016-2017**

Madame Brisebois explique que la majorité de notre clientèle provient du bassin mais que, chaque année, nous recevons des élèves d'autres écoles, surtout de St-Joachin où il manque de place.

Dernièrement, le syndicat des enseignants et la commission scolaire ont discutés de l'annexe 46 de la convention collective qui n'avait pas été respectée depuis quelques années. Cette annexe mentionne que l'école de l'Aubier avait, au moment de la signature, un code de défavorisation de 9/10. Quand le code est de 9 ou 10, les écoles reçoivent de l'aide. Un des

aspect de cette aide est la diminution des ratios dans les classes, soit une moyenne de 18 élèves par classe, avec un maximum de 20 élèves.

En 2010, l'école de l'Aubier est montée à un indice ISME de 8, soit des élèves qui ne doivent pas bénéficier d'un ratio particulier. Comme cela était mentionné dans la convention collective, le statut de milieu défavorisé de notre école aurait du être maintenu tant que la convention collective était en vigueur. Celle-ci se terminera à la signature de la prochaine convention, ce qui devrait se faire dans le courant de l'année.

Suite à tout cela, il a donc été décidé que les ratios d'une école d'indice ISME de 9 seraient remis en place pour l'année scolaire 2016-2017 seulement. Toutefois, l'application systématique de ces ratios entrainerait le transfert d'école de près d'une centaine d'élèves. Mesdames Brisebois et Racicot cherchaient une solution qui serait favorable pour les élèves, les parents et l'équipe école.

Après discussion entre le syndicat et la CSA, il a été décidé pour 2016-2017 d'ouvrir trois groupes, soit un au préscolaire, un en première année et un en sixième année. De cette façon, nous conservons l'ensemble de notre clientèle sans séparer les fratries. Pour certains niveaux, les ratios seront un peu dépassés mais la commission scolaire a accepté de défrayer les coûts du salaire d'une orthopédagogue et d'une TES pour un an. Tous les enseignants qui ont eu en 2015-2016 ou qui auront en 2016-2017 des surplus d'élèves recevront une compensation financière, tel que prévu à la convention.

En 2017-2018, nous retournerons aux ratios habituels: 19 au préscolaire, 22 en première année, 24 en deuxième année et 26 pour les niveaux 3 à 6.

## **8. Sujets pour adoption**

### **8.1 Budget 2016-2017 (rencontre du 3 mai 2016)**

Madame Brisebois explique que ne sachant pas le nombre d'élèves que nous aurons l'an prochain, elle n'a pas pu compléter le budget. Comme celui-ci doit être remis aux ressources financières avant le 19 mai. La rencontre actuelle devra donc être suspendue et se terminera le 16 mai prochain.

### **Sujet discuté lors de la deuxième partie de la rencontre le 16 mai 2016**

Afin d'informer les nouveaux membres, madame Brisebois explique le fonctionnement d'un budget et les différents fonds. Elle les informe que l'ouverture de nouvelles classes l'an prochain apportera certaines sommes qui permettront de les équiper.

Madame Brisebois explique ensuite le budget 2016-2017. La répartition des sommes demeure sensiblement la même que l'année dernière.

CE1516-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Catherine Parent, appuyée par madame Sophie Gélinas, d'adopter le budget 2016-2017 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

## 9. Sujets pour consultation

Aucun sujet pour consultation.

## 10. Sujets pour approbation

### 10.1 Contrat de service du service de garde

Madame Dubé explique qu'un comité spécial du comité de parents avait été formé pour rendre le contrat de service des services de garde uniforme dans toutes les écoles.

Madame Racicot explique les quelques ajustements qui ont été apportés pour l'école de l'Aubier.

CE1516-25

**EN CONSÉQUENCE**, le contrat de service du service de garde de l'école de l'Aubier est approuvé à l'unanimité.

### 10.2 Effets scolaires et autres frais

Madame Dubé explique aux membres que le comité de parents a déjà discuté de ce sujet. Le comité a été informé que le coût moyen d'un sac d'école se situait à 170,00 \$. Les cahiers d'exercices devraient être utilisés au moins à 80%, les dictionnaires et manuels devraient être payés par l'école. Il existe dans les deux MRC couvertes par la CSA des organismes qui peuvent venir en aide aux parents.

Madame Brisebois présente aux membres la liste des effets scolaire et de la reprographie pour 2016-2017. Elle note que dans certains niveaux le coût des cahiers d'exercices est moindre mais on a augmenté le coût des photocopies. Elle explique qu'en anglais en première et deuxième année, le montant des copies a été augmenté de 1,00 \$ pour être fixé à 3,00 \$. Sinon, sauf quelques petites modifications, les coûts sont à peu près les mêmes que l'an dernier.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Gauvin d'approuver les frais chargés aux parents pour 2016-2017.

Approuvée à l'unanimité.

### **10.3 Billets pour spectacle du préscolaire**

Madame Josianne Perreault explique que les élèves de sa classe vont présenter des films qu'ils ont préparé. Elle voudrait vendre des billets au parents pour assister à cette présentation. Elle les vendrait au coût de 0,10 \$. Les sous récoltés serviront à travailler les mathématiques mais aussi à acheter du popcorn.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Rachel Tremblay, appuyée par madame Josée Comeau, d'approuver la vente de billets par les élèves de la classe 001.

## **11. Sujets pour information**

### **11.1 Calendrier 2016-2017**

Madame Brisebois présente le calendrier 2016-2017. Afin de faciliter la participation aux rencontres de parents, elles auront lieu deux soirs différents. Le 25 août à 18h30, les enseignants rencontreront les parents des élèves de préscolaire, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Le 1<sup>er</sup> septembre à 18h30 se sera au tour des parents de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années et à 19h50, les enseignants rencontreront les parents des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.

L'assemblée générale des parents aura lieu le 14 septembre et sera suivie de la première rencontre du conseil d'établissement.

Les rencontres pour les bulletins auront lieu le 17 novembre 2016 et le 16 mars 2017.

Quatre journées pédagogiques école ont été placées : 2 septembre et 3 novembre 2016 ainsi que 9 janvier et 17 février 2017. Il reste une journée flottante à placer.

### **11.2 Normes et modalités**

Madame Racicot présente le documents Normes et modalités de l'école de l'Aubier. Ce document explique de quelle façon les élèves seront évalués. Ce document est remis aux nouveaux enseignants qui devront alors s'y ajuster afin que tous les élèves soient évalués de la même façon.

Madame Racicot mentionne que quelques corrections mineures ont été apportées au document qui était utilisé depuis les dernières années.

### **11.3 Les bons coups**

- Préscolaire : Dégustation des trempettes créés par les élèves de 1<sup>re</sup> année (lecture et mathématique).  
Collation santé.  
Dinosaures en pâte à sel.  
Gouache, fossiles.
- 1<sup>re</sup> année : Chaque enfant écrit un petit livre sur son histoire personnelle. Les élèves de préscolaire sont invités à venir écouter les histoires.  
Projet pour la fête des mères.  
Tuiles du corridor utilisées pour écrire les nombres et travailler les bonds.
- 2<sup>e</sup> année : Présenté lors de la prochaine rencontre.
- 3<sup>e</sup> année : Présenté lors de la prochaine rencontre.
- 4<sup>e</sup> année : Construction des montgolfières.  
Culture de plans de tomates.
- 5<sup>e</sup> année : Présenté lors de la prochain rencontre.
- 6<sup>e</sup> année : Présenté lors de la prochaine rencontre.
- 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> : Semaine des mathématiques (site interactif).
- TES : Le mois de l'intimidation a été un très grand succès.  
Bravo à l'équipe de TES.
- Anglais : Les élèves ont beaucoup apprécié « English Week ». Il y a eu des tirages, des jeux, l'écoute de films, etc.

### **Sujet discuté lors de la deuxième partie de la rencontre du 16 mai 2016**

Les examens sont commencés dans tous les niveaux.

Préscolaire : cercle de lecture.

2<sup>e</sup> année : exposition de robots.

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, les élèves ont fait un projet incluant les arts et le français.

La friperie a eu lieu le 12 mai et ce fut un grand succès. Nous avons une grande quantité de vêtements et en une heure trente, tout avait trouvé preneur.

#### **11.4 Service de garde**

Service de garde : Les élèves ont présenté un spectacle au gymnase. Très apprécié des élèves et des parents qui étaient présents en grand nombre.

#### **11.5 Banc de l'amitié**

Monsieur Sauvé présente un vidéo sur le « Banc de l'amitié ». Les TES évalueront la possibilité de mettre en place ce projet l'an prochain.

#### **11.6 Comité de parents**

##### **11.6.1 21 mars 2016**

Madame Dubé résume la rencontre. Les frais chargés aux parents ont été discutés. On a aussi mentionné que le nombre de plaintes de parents à la CSA a beaucoup diminué: de 161 l'an dernier à 42 cette année.

##### **11.6.2 25 avril 2016**

Présentation d'un nouveau système pour informer tous les parents et le personnel de la commission scolaire en cas de situation d'urgence : par SMS, cellulaire, téléphone fixe.

Madame Dubé rappelle que le 30 mai à 19h00 aura lieu la visite du CFP des Moulins. Tous les parents du c.é. sont invités.

#### **12. Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **13. Varia**

##### **13.1 Nettoyage du Ruisseau Noir**

Madame Doucet a remarqué que le Ruisseau noir est très sale. Son conjoint a demandé à la ville si elle acceptait qu'il organise une journée de

nettoyage par des parents bénévoles. IGA a accepté de commanditer l'activité en fournissant des BBQ, de la nourriture et une tente. L'argent récolté lors de cette activité pourrait être remis à l'école. Cette activité aurait lieu le 17 juin. La ville de Terrebonne accepte de prêter le matériel nécessaire. Madame Doucet demande si on pourrait envoyer une lettre aux parents et poser une affiche au service de garde. Les enseignants suggèrent d'utiliser le comité environnement et le conseil des élèves.

**11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Rachel Tremblay demande à madame Dubé la levée de la séance à 21h18.

La deuxième partie de l'assemblée le 16 mai 2016 est levée à 19h55 sur proposition de monsieur André Gauvin.

---

Isabelle Dubé  
Présidente

---

Odette Lamarche  
Secrétaire